

PROCES VERBAL de DEPOT des ACTES de SOCIETES

Greffier du Tribunal de commerce de Bar Le Duc
1 Rue François de Guise - 55000 - Bar Le Duc
Téléphone : 0329790939

Numéro du DEPOT : 2003.0303
Date du DEPOT : 29 Avril 2003

Ce dépôt concerne la société :

ST MIHIEL S.A
2 RUE DE LA MARSOUPE
55300 - SAINT MIHIEL

Forme juridique : Société Anonyme
R.C.S. : Bar Le Duc B 487220188
N° de gestion : 1972 B 018

Nous Greffier du Tribunal de Commerce de Bar Le Duc avons déposé à la date ci-dessus, au rang de nos minutes :

Acte(s) déposé(s) :

P.V. d'assemblée du 12 Décembre 1998

Objet du dépôt :

Modification du conseil d'administration

à Bar Le Duc le 13 Mai 2003
Le Greffier



Coût insertion Bodacc		Soit en Euro(s)
Emoluments :	39,16	5,97
I.N.P.I. :	38,70	5,90
Frais de poste :	0,00	0,00
Total H.T. :	39,16	5,97
T.V.A. :	7,68	1,17
Total T.T.C. :	85,54	13,04
Facture acquittée		

Déposant :

MR YVES LOSSER

16 BIS RUE DE SOUVILLE
55100 - VERDUN

Référence :

St.-Mihiel S.A.

Société de portefeuille au capital de 6.840.000 francs
Siège social : 2, rue de la Marsoupe à Saint-Mihiel (Meuse)
R.C.S. Bar-le-Duc B 487 220 188

**EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
DU SAMEDI 12 DECEMBRE 1998**

L'an mil neuf cent quatre-vingt dix-huit, et le samedi douze décembre, à dix Heures, les actionnaires de la Société ST.-MIHIEL S.A., au capital de six millions huit cent quarante mille francs, se sont réunis au siège social, à Saint-Mihiel (Meuse), rue de la Marsoupe n° 2, selon convocation du conseil d'administration effectuée par lettres simples aux actionnaires et lettres recommandées avec demande d'avis de réception aux commissaires aux comptes en date du 27 Novembre précédent.

.....
Les actionnaires ont, entre autres résolutions, adopté :

7ème RESOLUTION :

L'assemblée générale des actionnaires rappelle qu'à la suite du décès de Monsieur Michel HAUVUY, administrateur, survenu le 16 Mai 1998, le conseil d'administration n'a, à ce jour, pas usé de ses pouvoirs de cooptation. Elle désigne en remplacement Monsieur Patrick DUMEZ, actionnaire, cadre de direction salarié de la société, dont le contrat de travail date de plus de deux ans, dont le mandat expirera lors de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice 2001/2002, terme initialement fixé pour le mandat de Michel HAUVUY.

(...)

Monsieur Patrick DUMEZ, présent, remercie les actionnaires de la confiance qu'ils viennent de lui manifester et déclare accepter le mandat à lui confié avec tous les droits et obligations y-attachés.

(...)

8ème RESOLUTION :

Les pouvoirs les plus étendus sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes des présentes aux fins d'accomplir les formalités de publicité requises par les textes en vigueur ou se prévaloir des présentes à toutes fins.

(...)

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL,

